

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1644

Artikel: Salaires : privilèges et déboires de la fonction publique
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Privilèges et déboires de la fonction publique

Les caisses publiques sont vides. Les dépenses de personnel sont la cible principale dans la course aux économies. Logique, la masse salariale représente partout le plus important poste budgétaire. Les employés de l'Etat font de la résistance. On leur reproche alors d'être assis sur leurs privilèges et de refuser tout sacrifice. Les privilèges sont réels, tout particulièrement face aux risques de licenciements. Mais les ombres au tableau existent bel et bien. Il y a d'abord le dénigrement des membres de la fonction publique qui va au-delà de leur statut matériel. Le ras-le-bol des enseignants de la Société pédagogique vaudoise exprimé récemment dans une pleine page publicitaire de 24 heures est impressionnant. Il y a aussi les réalités chiffrées. Les salaires de la fonction publique sont à la traîne.

L'Office fédéral de la statistique enregistre une hausse moyenne des salaires de 14,1% sur dix ans. Compte tenu de la hausse des prix, les salaires réels augmentent de 3,9%, ce qui ramène la hausse annuelle moyenne à un petit 0,35%. Notons en passant que cette légère progression du pouvoir d'achat des salariés est loin d'être un moteur de l'activité économique. Mais en décortiquant les moyennes on relève de grosses

disparités entre les salariés. La progression des salaires réels de 1994 à 2004 est la suivante dans divers secteurs:

Secteur secondaire	+ 3,1 %
Chimie	+ 8,8 %
Electronique, précision	+ 4,2 %
Textile	+ 0,6 %
Papier, carton	- 0,1 %
Secteur des services	+ 4,5 %
Assurances	+13,7 %
Banques	+12,3 %
Administrations publiques	+ 1,1 %
Enseignement	+ 0,4 %

L'avance du secteur des services par rapport à celui de l'industrie et de l'artisanat est une tendance constante. Mais la différence au cours des dix dernières années n'est guère importante. L'écart est en revanche très net entre les différentes branches. Sans surprise, la branche chimie - bien qu'elle intègre la fabrication des chaussures et des articles en caoutchouc - fait beaucoup mieux que les textiles. Dans les services, banques et assurances font, en gros, dix fois mieux que les administrations publiques et trente fois plus que l'enseignement. Bref, les salaires stagnent dans la fonction publique. N'oublions pas cette contribution à la maîtrise des finances de l'Etat.

at

Les fermes à l'abandon

«La moitié des fermes en activité en 1980 sont aujourd'hui inoccupées» titrait récemment le quotidien *La Liberté*. C'est la conséquence de la profonde réforme de l'agriculture suisse. Des exploitations se ferment, d'autres se modernisent. Nombre d'anciens ruraux ne permettent pas une exploitation selon les nouvelles techniques de travail. D'autres ne répondent plus aux conditions d'élevage pour bénéficier des primes versées par Berne.

Ces bâtiments, qui souvent font partie du patrimoine culturel de la Suisse, devraient pouvoir connaître une autre affectation. Mais les agriculteurs n'ont pas les mains libres. La loi sur l'aménagement du territoire a pour but louable de garantir l'intégrité des zones agricoles et d'éviter l'éparpillement de l'habitat générateur d'un trafic routier indésirable. Elle fixe des règles contraignantes pour transformer un rural en logement, en gîte rural ou en atelier. Les paysans, qui subissent la baisse des prix et recherchent une diversification de leurs revenus, réclament avec insistance un assouplissement de ces règles. Ils sont en passe de l'obtenir. Le Conseil fédéral a entendu cette requête. Il met en consultation une retouche partielle de la loi sur l'aménagement du territoire. A soutenir, sans modération.

at

Edito

Le Lötschberg cloué au sol

Un petit poisson, un petit oiseau
S'aimaient d'amour tendre
Mais comment s'y prendre
Quand on est dans l'eau
Un petit poisson, un petit oiseau
S'aimaient d'amour tendre
Mais comment s'y prendre
Quand on est là-haut?
(Juliette Greco)

Le contraste est saisissant. Mercredi, l'Europe fêtait, sous l'œil envieux du monde entier, le décollage de l'Airbus géant. Jeudi, les autorités cantonales bernoises et valaisannes se retrouvaient deux mille mètres sous terre pour marquer le percement du tunnel du Lötschberg sans susciter la moindre dépêche dans les journaux des pays limitrophes.

En termes technologiques et écologiques, l'A380 présente certes une performance, mais en aucun cas un changement de paradigme. Il transportera simplement un peu plus, en polluant un peu moins. En revanche, les transversales alpines (NLFA) et la politique de transfert des marchandises de la route au rail constituent un progrès considérable sous l'angle écologique et économique. L'impact direct dépassera largement les vallées alpines: c'est jusqu'à Rotterdam, Hambourg et Gênes que les riverains des axes de transport en bénéficieront. L'effet de contagion est considérable, comme le montre l'introduction en Allemagne d'une taxe poids lourds. Tout bien considéré, c'est donc le Lötschberg qui aurait mérité les honneurs des gazettes, et non pas l'A380.

Ce contraste est un formidable révélateur de l'isolement européen de notre pays. Tout d'abord au plan financier. Alors que plusieurs pays européens financent solidairement les dix milliards d'euros de développement de l'A380, la petite Suisse paie seule une facture similaire pour des infrastructures qui bénéficieront avant tout aux pays européens voisins.

Cela souligne aussi notre isolement politique. Il est ahurissant qu'aucun ministre des transports européen n'ait fait le déplacement pour cet événement. Et l'on se demande pourquoi le Département fédéral des affaires étrangères n'a pas saisi cet événement pour mettre en évidence la contribution suisse à l'Europe des transports? L'occasion était d'autant plus précieuse que nous sommes à la veille de deux votations difficiles. Mais il est vrai que les trains, l'argent, les relations extérieures et la politique économique relèvent de quatre départements distincts, dont les bureaux sont séparés par des blocs de granit plus dur que celui du Lötschberg.

rn